Quarante-quatrième année. — N° 249. Un numéro : *dix centimes.* Samedi 17 Octobre 1885.

ABONNEMENT.

Saumur :
... 30 fr.
... 16
... 8

Poste :
... 35 fr.
... 18
... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat sur la poste.
Chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 OCTOBRE

LA CONVENTION

L'opportunisme comprend que les journaux monarchistes dénoncent le péril radical, bien que, d'après lui, ce soit une guerre de mauvais aloi !

Mais voici que des journaux républicains agitent comme un épouvantail les listes où les éléments avancés dominent. Fausse et malheureuse besogne ! s'écrie, dans son désespoir, la *République française* ; effrayer les timides, troubler l'opinion du pays, est-ce faire œuvre républicaine? En effet, continuer d'endormir le pays, tout en le poussant à une catastrophe prochaine, convient mieux au tempérament opportuniste.

Le pays, à l'appel des conservateurs, s'est réveillé ; il a vu le danger alors que ses souffrances avaient déjà chassé les trompeuses illusions avec lesquelles le parti républicain le berçait. Les opportunistes ne comprennent pas cette désillusion ; ils ne voient que le réveil de la coalition monarchique qui a éclaté soudain comme un feu couvant sous la cendre. C'est au feu donc qu'il faut courir pour l'éteindre. Insensés ! « Ils sont là, écrit un de ces journaux républicains coupables de faire une fausse et malheureuse besogne, ils sont là une centaine d'agités, qui s'énervent au bruit de leurs propres paroles, se grisent aux sonorités de leurs périodes déclamatoires, s'excitent sur place et se plongent, le nez pincé, les dents serrées, dans une sorte d'anesthésie intellectuelle.

» Ils ne comprennent plus rien.

» Exaspérés par le déplorable résultat des élections du 4 octobre, ils ne disent pas que cette volte-face du suffrage universel a été provoquée par leurs niaiseries démagogiques, leur incapacité et leur intolérance. Ils ne songent pas à réparer le mal qu'ils ont causé. Ils ne pensent qu'à redoubler d'intolérance, d'incapacité et de niaiserie. Ils se sentent ridicules. Ils cherchent maintenant à devenir terribles en se montrant odieux. Ils s'en prennent de leur défaite à tout le monde, sauf à eux. »

Sans pitié, le *National* tourne et retourne le fer dans la plaie : « Que veulent donc ces effrayants seigneurs, hauts barons du radicalisme ? Et qui donc peut exciter ainsi leur colère? Est-ce que jamais serfs, manants, gens de taille et de corvée se sont aplatis plus bas devant les hérissements d'un puissant marquis de la Houspignolle, que ne l'ont fait, devant les sommations radicales, l'immense majorité des républicains modérés ? Quoi ! ce n'est pas assez de voir des hommes comme M. H. Hébrard, du *Temps*, comme M. H. Fouquier, du *XIXe Siècle*, s'incliner respectueusement devant les arrêts grotesques d'un sanhédrin sans valeur, et voter pour M. Basly, cabaretier, entrepreneur de grèves ! Tant de douceur ne devait-elle pas désarmer les fureurs radicales ?

» Les voilà maintenant qui vont jouer à la Convention. »

La Convention ! c'est, en effet, l'idéal républicain, le but vers lequel on s'achemine par le coup de barre à gauche, le lendemain qui nous attend si les conservateurs ne se lèvent pas en masse pour frapper, avec l'arme légale du vote, les hauts barons du radicalisme qui marchent, la main dans la main, avec les intransigeants, les socialistes et les communards !

E. R.

M. Paul de Cassagnac écrit dans le *Pays* :

« Nous avons été élus pour renverser la République.

» Et nous essayerons de la renverser.

» C'est en vain que nos adversaires nous prêtent des projets révolutionnaires, qu'ils affichent partout que nous emploierons la guerre civile pour arriver à nos fins.

» C'est une pure manœuvre électorale, à l'usage du scrutin de ballottage.

» Et il ne faudrait pas que le parti républicain nous prêtât ses qualités d'émeutier, de factieux et de barricadier.

» Jusqu'ici, c'est le parti républicain qui a fomenté toutes les insurrections, qui a fait toutes les guerres civiles, qui a commis tous les attentats.

» Et il se moque du monde lorsqu'il cherche à épouvanter tous les électeurs en représentant les conservateurs comme des hommes de violence et de désordre.

» C'est surtout une pure canaillerie de la part des républicains d'appliquer mes paroles à tout le parti conservateur.

» Je n'ai aucune qualité, aucun mandat pour être l'organe du parti conservateur vis-à-vis des républicains.

» Et quand je dis, quand je répète que tous les moyens me paraissent bons pour balayer la République, je parle en mon nom personnel, j'exprime ma manière de voir, et chacun sait que ce que je dis, je le ferai, si je le peux.

» Quant à mes électeurs, ils sont d'accord avec moi, et ils le prouvent depuis dix ans.

» Ce n'est pas dans notre Sud-Ouest qu'on est obligé de recourir aux formes cauteleuses et dissimulées d'une opposition hypocrite.

» Partout, là-bas, nous avons été élus au cri de : *A bas la République* !

» Et nous serions demeurés fort au-dessous du sentiment public dans nos départements, si nous avions prétendu ne vouloir modifier que la politique du gouvernement et nous contenter d'une République redevenue conservatrice.

» M. Brisson est donc tout simplement grotesque lorsqu'il nous accuse de nous être IMPRUDEMMENT DÉMASQUÉS.

» Et quand donc nous a-t-il vus masqués ?

» Quand donc nous a-t-il entendus dire autre chose?

» Nous lui défendons, à lui le cafard par excellence, d'accuser d'imprudence ceux qui n'ont jamais cessé d'être francs et sincères.

» Oui, nous sommes réjouis ; oui, nous avons poussé un cri de triomphe !

» Oui, nous estimons que l'heure des situations nettes a sonné.

» Mais, de là à donner notre plan, à le livrer, à dire ce que nous ferons, il y a loin.

» D'abord, et en fait de plan, comment veut-on que nous en ayons préparé un avant de nous être vus, comptés et serré les coudes ?

» Les républicains confondent *ce que nous ferons avec ce que nous pensons.*

» Ce que nous pensons, nous l'avons dit ; ce que nous ferons, nous nous réservons de le leur apprendre. — PAUL DE CASSAGNAC. »

DES RENFORTS QUI N'EN SONT PAS

Les préfets ont reçu l'ordre de démentir les renseignements donnés par tous les journaux qui ne sont pas opportunistes au sujet de l'envoi de nouveaux renforts au Tonkin.

Il n'y a pas de renforts.

Des soldats sont dirigés sur Toulon et Marseille, vont être embarqués, seront dirigés sur le Tonkin... Il y en a environ huit mille...

C'est une quantité négligeable ; il n'y a pas de renforts.

Vous vous demandez comment cela s'explique.

C'est bien simple.

Il suffit de raisonner.

Suivez bien le raisonnement des avocats du gouvernement :

8,000 hommes vont partir pour le Tonkin, c'est exact.

Mais il n'est pas moins exact que ces 8,000 hommes ne sont pas des renforts.

Qu'est-ce que des renforts ?

Des renforts, ce sont des troupes que l'on ajoute à d'autres troupes.

Or, les 8;000 hommes qui vont partir pour le Tonkin ne sont pas pour être ajoutées au corps expéditionnaire ;

Elles ne sont destinées qu'à combler les vides causés par la mort, les maladies et les congés forcés de ceux qui ne peuvent plus se tenir debout là-bas !

---

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Pendant la semaine qui suivit, le jeune homme alla tous les jours et par tous les temps au bord de la mer, dans l'espoir inavoué d'y rencontrer sa cousine. Mais ce fut en vain. Sur la rive déserte, à peine entrevit-il quelque barque fuyant à la hâte cette côte inhospitalière et en mauvais renom dans le pays, quelque pêcheur de moules ou de crevettes, quelque pauvre femme ramassant avec ses enfants du varech et des coquillages. C'était le désert de toutes parts, et Guillaume se sentait plus que jamais dans la solitude.

— Pourquoi est-elle venue, puisque je ne devais pas la revoir? se demandait-il souvent. Pourquoi cette fugitive apparition qui m'avait rendu pour un instant les joies de mon enfance?

Et il montait au plus haut des falaises, interrogeant à l'aide de sa lorgnette de voyage les moindres plis de la côte et les petits sentiers de la plaine. Un jour enfin, la lorgnette lui montra une petite cavalcade qui s'avançait dans la direction du bois : deux femmes ! Il les voyait distinctement. Comme le cœur lui battit ! Elles étaient suivies d'un domestique, dont il reconnut la livrée grise à parements grenat. Cette taille élégante, cette longue amazone noire, c'est Antoinette ! Elle laisse flotter les rênes sur le cou de son cheval, comme si elle ne se souciait guère de le diriger. Cette autre écuyère plus petite qui se retourne vers elle avec tant de vivacité en secouant au vent la longue plume blanche de son chapeau, il ne la connaît pas, mais il la devine. C'est la baronne de Guitry !

Antoinette se rapproche tout à coup de sa compagne. Elles parlent quelques instants avec animation, et la baronne s'éloigne vers la gauche. Est-ce qu'Antoinette songerait à venir ? Oui, décidément, les voilà séparées. La petite femme rebrousse chemin, suivie du groom, et Antoinette vient seule en avant. Guillaume voudrait aller à sa rencontre, mais il n'ose ! Que de choses cependant il aurait à dire à sa cousine, et qu'il a négligées dans leur trop courte entrevue ! Enfin, il se décide. Il descend en grande hâte, au risque de se casser le cou, et arrive au bord de la mer. Mais en vain promène-t-il sa lorgnette tout le long de l'étroite bande de sable qui côtoie l'Océan, en vain explore-t-il les moindres recoins des rochers du rivage, il ne voit plus rien, et il rentre à la nuit, harassé, impatient, et de si fâcheuse humeur qu'il refuse de se mettre à table, au grand désappointement de Jeanne-Marie. La pauvre vieille est dans un désespoir touchant. Elle a préparé un si beau souper !

— Un bar qui paraîtrait sur la table d'un roi, dit-elle, et une langouste comme on n'en a jamais vu ! C'est la pêche à Jean-Louis, et il n'a pas tant de bonheur tous les jours !

Jean-Louis est revenu d'Angleterre, où il avait été emmené par le capitaine d'un sloop anglais, depuis la veille seulement. Comme sa mère, il est tendrement attaché au « jeune monsieur ». Presque du même âge, ensemble ils ont nagé et navigué sous la direction de Lebihan. Guillaume n'a pas oublié leurs joyeuses parties, il l'assure du moins à son ancien camarade, qui se tient debout devant lui sans consentir à s'asseoir, malgré toutes les instances qui lui sont faites. C'est maintenant un robuste gars, haut en couleur, avec des cheveux roides et durs comme une tête de loup, et un bon et franc sourire qui s'épanouit tout naturellement sur son honnête visage. Comme il sera heureux de promener M. le vicomte dans son bateau neuf !

A partir de ce jour, en effet, Jean-Louis alla rarement seul à la pêche.

— Dépêchons, monsieur le vicomte ! criait-il en frappant à la porte de grand matin, sans la moindre cérémonie, pour se conformer aux ordres qu'il avait reçus. Dépêchons ! voilà une belle brise qui nous portera loin avant que le soleil soit sorti de son lit.

Guillaume n'était pas long à répondre à l'appel. Il prenait dans son sac un morceau de pain noir que l'air salé de la mer assaisonnait d'une façon délicieuse, et s'élançait le premier dans le canot. Quel plaisir pour lui de naviguer le long de ces côtes dangereuses, visitées par la tempête, de braver la violence des vents déchaînés, de prêter l'oreille aux clameurs des flots, et, debout à la barre, tête nue, les bras croisés, de recevoir en plein visage la forte brise de mer ! Quand le frêle canot, ballotté par les vagues, montait avec elles à leur sommet écumeux pour se précipiter ensuite au fond du sillon verdâtre, Guillaume se sentait heureux. Le danger, loin d'effrayer une nature comme la sienne, ne faisait que la provoquer davantage. C'était vivre enfin ! Et il semblait à ce caractère fougueux, impatient de l'inaction et tourmenté par instants d'un vague besoin d'héroïsme, que depuis son arrivée à la Tour il n'avait pas vécu. Maintenant il a retrouvé sa vieille amie ; il ne se borne plus à l'admirer de la plage dans des contemplations poétiques qui ne sont guère de son fait ; il vit avec elle et par elle, il vit de ses colères, de ses apaisements, de ses plaintes et de son repos, et il se croit libre en voyant l'espace infini s'ouvrir devant ses yeux avides. Il est vrai que les soirées lui paraissent plus tristes après ces journées de luttes et d'émotions. Que faire pendant les longues veillées d'hiver ? Alors, il fouilletait d'une main distraite les livres de la cheminée, tout en

Ce n'est pas une addition; c'est un remplacement.

Qu'allez-vous penser, ô pères de famille, de cette façon de compter les sacrifices sanglants qu'on nous demande?

On vous prend des enfants valides, mais on vous rend des cadavres, des estropiés et des valétudinaires incurables...

De quoi vous plaindriez-vous?

Sur les registres administratifs, le corps expéditionnaire arrive au même chiffre.

Comme le disent les officieux, il n'est pas question de renforts.

On serre les rangs: voilà tout.

Voilà donc le placement des pères de famille si vanté par M. Jules Ferry.

On bouche les trous faits par la mort et les maladies.

Nous le répétons, ce ne sont pas des renforts, ce sont de nouvelles victimes.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet au ministère de la justice sous la présidence de M. Henri Brisson.

Inutile d'ajouter que MM. Sarrien et Demôle n'assistaient pas au conseil, étant toujours retenus dans leur département, pour les besoins des candidatures républicaines à faire triompher dans le département de Saône-et-Loire.

Le conseil a de nouveau longuement examiné la situation électorale. Elle ne leur a sans doute pas paru satisfaisante, car ils ont décidé de faire un dernier et pressant appel à tous les fonctionnaires, et de leur promettre presque l'impunité pour les décider à se jeter à corps perdu dans la mêlée électorale.

La circulaire de M. Allain-Targé aux préfets, dont nous avons parlé avant-hier, a été approuvée. Elle donne à tous libre carrière d'agir à leur guise, leur assurant d'avance la protection ministérielle.

Voici quelques extraits *textuels* de ce document :

« Dans tous les départements, où il y a » un second tour de scrutin, des manœu- » vres des partis monarchistes sont signa- » lées.....

» Votre devoir et celui de tous les fonc- » tionnaires est de montrer votre fidélité à » la République.....

» Rassurez ceux qui s'effraient.....

» Je déclare que ceux qui manqueraient à » leur devoir de dévouement sont les seuls » qui aient à craindre.

» Réprimez toute fraude, tout écart, vous » serez approuvés par moi et par mes col- » lègues.

» Signalez-moi les faits particuliers.

» Démentez, par tous les moyens en votre » pouvoir, les fausses nouvelles qui circu- » lent et celles qu'on annonce sur le Tonkin » et toute autre affaire.

» Protégez la liberté des électeurs contre » toute tentative d'intimidation. »

On croirait, en lisant ce factum, que les rôles sont intervertis, et que ce sont les candidats de l'opposition conservatrice qui sont au pouvoir.

Jamais on n'a vu un gouvernement s'adresser en ces termes à ses fonctionnaires, en les laissant seuls juges d'apprécier la valeur et l'authenticité des nouvelles !

Les fraudes électorales ne peuvent jamais être que l'œuvre des amis du gouvernement puisqu'ils disposent de la police des sections de vote.

Cette circulaire doit nous donner confiance, car elle nous montre le désarroi qui règne dans le camp républicain.

Les ministres sont affolés.

***

UNE SOMMATION.

Le *Siècle* a sommé le gouvernement de faire afficher par toute la France avant dimanche une dépêche du Tonkin démentant les « odieuses inventions réactionnaires ».

Nous avons dit que ces « odieuses inventions » qui visent les nouveaux renforts envoyés au Tonkin ou prêts à partir, proviennent du *Petit Marseillais*, journal essentiellement républicain.

Ce que demande le *Siècle*, c'est donc l'affichage d'une dépêche genre Ferry qu'on démentira le lendemain des élections.

Nous ne croyons pas, disent les *Nouvelles*, que le gouvernement obéisse à la sommation du *Siècle*. M. Ferry a démonétisé le truc.

Cependant, il ne serait pas étonnant que dans le conseil de cabinet tenu hier, on se soit occupé de la manière de faire droit le moins maladroitement possible aux réclamations du *Siècle* au sujet d'une dépêche du Tonkin.

***

LA SESSION.

On assure que la session ne sera ouverte que le 10 novembre.

La première séance de la Chambre sera, suivant les usages, présidée par le doyen d'âge qui paraît devoir être, jusqu'ici, M. Pierre Blanc, député républicain de la Savoie, âgé de quatre-vingts ans.

***

LES PROCHAINS IMPÔTS.

Un journal républicain qui passe généralement pour bien informé, le *Temps*, répète aujourd'hui ce que nous avons dit plusieurs fois, c'est qu'après les élections, — pour tenter une espèce d'équilibre dans leur budget culbuté par leurs folies, — les républicains devront d'abord emprunter **un milliard et demi** et créer ensuite **pour cent millions de nouveaux impôts.**

Il est aujourd'hui officiellement constaté qu'il y a une différence de 19,891,000 fr. entre les évaluations budgétaires prétendues exactes par le rapporteur M. Jules Roche et les recouvrements effectués.

De là, premier déficit de 19,891,000 francs.

L'enregistrement est en perte de 19 millions 598,500 fr. sur les évaluations, ce qui prouve une diminution dans la richesse publique. La valeur des immeubles baissant, les droits d'enregistrement diminuent à la perception.

Voilà où en est le budget, voilà où en sont les prévisions, et c'est pour cela qu'on veut encore creuser un nouveau gouffre dans les caisses publiques, en créant des impôts.

***

PRÉPARATION DE BARBOTTAGE.

Les maires des vingt arrondissements de Paris se sont réunis à la préfecture de la Seine, sous la présidence de M. Poubelle.

On s'est occupé, dans cette réunion, de la manière dont il avait été procédé au dépouillement du scrutin du 4 octobre et des moyens à employer pour rendre cette opération plus prompte après le vote du 18.

Les maires ont unanimement avoué, ils ne sont pas difficiles, que les mesures prises par la préfecture de la Seine avaient été aussi complètes que possible, mais que l'effet en avait été paralysé par l'absence de scrutateurs dans un grand nombre de sections des divers arrondissements.

Il a été décidé que, pour le second tour, les maires publieront un appel aux électeurs, qui ont seuls qualité, d'après la loi, pour dépouiller le scrutin et constater publiquement ses résultats.

Quant à l'administration, elle est en mesure comme la semaine dernière, c'est très-rassurant, d'établir le recensement général des votes et de le soumettre à la commission du conseil général vingt-quatre heures après l'arrivée à la préfecture des procès-verbaux d'arrondissement.

La promptitude de l'opération dépend donc *uniquement* de l'empressement des électeurs à remplir les fonctions de scrutateurs.

***

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE.

Un rapport officiel constate que la ville d'Elbeuf, qui avait 185 fabriques il y a un an, n'en a plus que 83 aujourd'hui.

Toujours la prospérité dont la France est redevable à la République.

***

UNE FILOUTERIE PRÉFECTORALE.

La *Gazette de France* a reçu de Bar-le-Duc la dépêche suivante :

« Baudran, préfet de la Meuse, refuse communication aux électeurs et journaux du procès-verbal de la séance publique du recensement général des votes du département pour la journée du 4 octobre. Sommation par huissier a été faite le 13.

» Le 14, le préfet a répondu qu'il en référerait au ministre de l'intérieur et rendrait réponse aujourd'hui.

» Le préfet répond qu'il ne communiquera qu'autant qu'on lui opposera un texte formel de loi, l'obligeant à cette communication.

» D'après le bruit public, les résultats primitivement annoncés seraient inexacts: les résultats réels seraient plus favorables aux conservateurs. »

***

NOUS LES ATTENDONS.

Quelques journaux républicains ont beau protester, il se prépare une compagne d'invalidations. On lit dans le *Siècle*:

« Des instructions ont été adressées aux préfets en vue de recueillir tous les faits relatifs aux opérations électorales du 4 octobre et d'en former un dossier complet, qui sera soumis à la Chambre en temps opportun. Il paraît, en effet, que des protestations sérieuses s'élèvent déjà contre les manœuvres auxquelles les partis réactionnaires se sont livrés avec succès dans certains départements... C'est une question qui sera débattue au grand jour de la tribune quand le moment de la vérification sera venu. »

Si les républicains veulent une seconde épreuve, libre à eux, les conservateurs ne la redoutent pas. Nous les attendons.

***

M. POUBELLE.

Il est exact que le préfet de la Seine, vexé des réclamations faites au sujet du dépouillement scandaleux du scrutin du 4 octobre, avait offert sa démission. Non-seulement M. Allain-Targé n'a pas accepté cette démission, mais il a félicité M. Poubelle de ses opérations et lui a recommandé de ne pas changer de manière pour le second tour!!!

***

GASPILLAGE ET INCURIE.

On nous demande, dit le *Figaro*, si ce bel exemple de l'incurie de l'administration militaire et du gaspillage financier est exact:

Le 18 septembre dernier, un bateau appartenant à une Compagnie privée quittait Brest pour le Tonkin, ayant à bord une trentaine d'officiers sans armes et appartenant pour la plupart au génie.

Le bâtiment devait relâcher à Alger, prendre six cents hommes de troupes pour l'Extrême-Orient. Le gouvernement avait payé 500 francs de transport par homme, soit *trois cent mille francs*.

On arrive à Alger. Personne à l'embarquement.

Le commandant du bord délègue un de ses officiers au gouverneur général dont les bureaux demeurent ébahis quand on leur annonce qu'ils avaient à fournir six cents hommes pour le Tonkin.

On télégraphie à Paris, et l'on apprend alors que les bureaux du ministère de la guerre *avaient oublié d'avertir le gouverneur général et le commandant du 19e corps de ce mouvement de troupes* !

Le bateau a dû continuer sa route sans cargaison militaire, mais la Compagnie a naturellement encaissé les trois cent mille francs.

Nous nous ferons un véritable plaisir de publier la réponse du gouvernement.

***

RETOUR DU TONKIN.

Le *Temps* redoute beaucoup le mauvais effet produit par le triste état dans lequel nos malheureux soldats reviennent du Tonkin. Ce journal écrit avec raison:

écoutant sans y prendre garde les ron-ron du rouet de la vieille Bretonne, ou la psalmodie monotone de ses interminables chapelets. Pour Jean-Louis, que l'imagination ne tourmentait guère, il se couchait de bonne heure, et Guillaume lui enviait ces lourds sommeils d'un esprit tranquille, pendant lequel l'âme oublie les soucis du jour. A cette heure, et bien qu'il en eût, sa pensée le transportait presque invariablement au château. Il revoyait les vives lueurs sortant des fenêtres du salon, comme le triste soir de son arrivée, six semaines auparavant, la silhouette élégante faisant ombre sur les rideaux, et il finissait toujours par accuser Antoinette.

— C'est mal à elle ! se disait-il. Elle m'avait pourtant promis que je la verrais quelquefois. Mais dois-je m'étonner de son indifférence ? Sous quel aspect lui suis-je présenté ? Elle m'a en horreur, sans doute, et n'est venue me trouver une fois que pour obéir aux désir de ma tante de Kergoël.

Pendant ce temps, la jeune fille, inquiète, indécise, tourmentée, ne savait que résoudre : sa nature loyale lui reprochait une démarche faite à l'insu de son oncle. Habituée à vivre au grand jour, il lui semblait que ce qui se cache ne peut être innocent, et, malgré l'autorisation, les prières même de la tante Irène, elle répugnait à renouveler ses visites à la vieille tour. On discutait ce point en présence de la baronne :

— Allez donc sans crainte, petite colombe messagère, dit-elle avec enjouement. Pourquoi vous refusez-vous à porter à ce pauvre garçon l'olivier de la paix ?

— Mais je l'ai fait une fois déjà, répondit Antoinette.

— Une fois ne suffit pas, ma chère, reprit la jeune femme avec une certaine gravité. Qui sait s'il n'y a pas là une conversion à faire, et si vous n'êtes pas destinée dans la pensée de Dieu à ramener à lui ce charmant infidèle ? Vraiment, vous m'étonnez, Antoinette ! Vous si pieuse, si dévouée à votre prochain ! Je vous ai vu passer la nuit auprès d'un mécréant endurci auquel M. le curé avait été obligé de renoncer. Je vous ai entendue exhorter comme un petit prédicateur les jeunes pécheuses qui vous tombaient sous la patte, et vous refuseriez de remplir auprès d'un cousin, presque d'un frère, votre office d'apôtre ! Ah ! si le rôle m'appartenait, à moi, je ne me ferais pas prier pour le remplir. Il est vrai que je n'ai guère le physique de l'emploi, continua la folâtre jeune femme en secouant ses épaisses boucles noires. Il faut un regard bleu comme le vôtre, un regard qui sache se lever au ciel d'une façon angélique, des petites mains qui se joignent tout naturellement pour la prière. Enfin, il faut être *vous*, Antoinette.

— Sérieusement, chère fille, dit Mlle de Kergoël, je vous le demande en grâce. Soyez l'anneau qui rattache cette chaîne rompue depuis trop longtemps, hélas ! Vous seule pouvez représenter la famille auprès de notre pauvre enfant. Tel que je le connais, l'influence d'un cœur fraternel comme le vôtre peut être toute-puissante sur lui. N'ayez aucun scrupule, mon enfant ; ma vieille expérience vous autorise, et ma tendresse vous le demande.

Que pouvait faire Antoinette ? Devait-elle résister davantage ? Elle pensa que ce n'était plus possible ; mais, dans le fond de son cœur, elle s'accusa du plaisir qu'elle éprouvait à se voir vaincue. Un jour donc elle partit, seule, cette fois, et se dirigea par un petit sentier tortueux, derrière les haies, jusqu'au revers des falaises. Là, par une étroite passe entre les rochers, on arrivait à une petite baie romantique, appelée dans le pays la Grève-aux-Coquilles, tant chaque vague nouvelle jetait sur la plage de palourdes, de bénis, de couteaux, de petites moules vides, de coquilles de Saint-Jacques, de toutes sortes d'habitations enfin, bivalves ou univalves, des mollusques disparus. A la longue, sans doute, ces coquilles pulvérisées par l'agitation des flots avaient formé de leurs débris ce joli sable fin et doré, doux sous les pas comme un tapis de velours.

— S'il est là, se disait Antoinette avec une superstition qui révélait ses affectueux sentiments, je resterai auprès de lui ; sinon je reprendrai la route du château sans le chercher davantage.

Que de fois ils avaient joué ensemble sur cette plage dorée ! Que de coquilles ramassées à pleines mains par Antoinette lorsque la vague avait fui, tandis que Guillaume, plus grand et plus hardi surtout, allait, en s'avançant pieds nus, jusque dans les flots chargés d'écume !

Mais il n'était pas là, et la jeune fille, fatiguée de sa course, charmée par les souvenirs que ce lieu ramenait en foule, s'assit toute pensive au pied d'un rocher, les yeux attachés sur cette anse étroite et charmante, sans se douter que son cousin était bien près d'elle.

Guillaume, en course avec Jean-Louis depuis le matin, comptait débarquer non pas à la Grève-aux-Coquilles, assez dangereuse à cause des rochers ensevelis sous l'eau, mais à un petit port en miniature de ces parages déserts. Comme le canot venait de doubler un promontoire voisin, Guillaume crut apercevoir Antoinette assise sur la plage. Il reconnut sa robe de drap d'un bleu sombre, qu'il n'avait pourtant vu qu'une fois, et plus encore les lignes élégantes de toute sa personne. Il voulut la rejoindre à tout prix, et, sans avertir Jean-Louis, se mettant au gouvernail, il dirigea la frêle barque droit devant lui.

(A suivre.)

« Nous voudrions signaler à la vigilante attention de M. le ministre de la guerre la façon vraiment déplorable dont se fait le rapatriement des soldats libérés au Tonkin.

» Il en est un certain nombre qui, convalescents, sont dirigés sur leurs foyers, où ils vont jouir d'un repos bien mérité. Or, ces hommes, dont quelques-uns traversent la France depuis Marseille jusqu'à Lille, conservent la tenue qu'ils ont portée, non-seulement au Tonkin, mais encore pendant une longue traversée.

» Que leurs capotes soient usées, que leurs képis ressemblent à d'informes casquettes, rien de plus naturel, si l'on songe que ces soldats n'avaient point, sur les bâtiments de transport, d'effets de rechange.

» Seulement, nous demandons pourquoi l'administration ne prend pas la peine de remplacer ces habits qui tombent en lambeaux par des vêtements, non pas absolument neufs, mais au moins propres.

» Ce n'est pas seulement l'intérêt de nos soldats que nous avons en vue : le spectacle qu'offrent aux populations ces hommes en guenilles est réellement d'un effet désastreux.

» A les rencontrer revêtus des hardes qu'ils n'ont pu quitter depuis trois ou quatre mois, on prend pour des malades, voire même pour des mourants, ces hommes qui, en réalité, jouissent maintenant d'une santé excellente.

» Or, c'est bien mal connaître les fluctuations et les entraînements de l'opinion publique que de juger inoffensif un pareil déploiement de misères imaginaires. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 octobre.

Londres a envoyé les Consolidés en forte hausse à 100 3/16 et la Bourse de Paris a de son côté ouvert dans d'excellentes dispositions ; mais les baissiers résistent et les cours sont très-mouvementés : le 3 0/0 est à 78.95, l'amortissable à 80.90, le 4 1/2 à 108 40.

De toutes les valeurs à choisir en ce moment, la plus avantageuse est sans contredit l'action du Crédit Foncier à 1,266.25. Dans sa séance du 14 octobre, le conseil d'administration a autorisé pour 3,364,412 fr. de nouveaux prêts.

Les obligations Communales et Foncières sont très-demandées : leur prix est d'autant plus avantageux qu'il est plus éloigné du taux de remboursement au pair. C'est un bénéfice assuré à tous les porteurs de titres en cas de sortie aux tirages qui ont lieu six fois par an.

La Société Générale est ferme à 450.

La Banque d'Escompte est bien tenue.

L'action des Chemins de fer Méridionaux Italiens est demandée.

On offre le Panama qui tombe à 363.25.

Les actions des Chemins de fer français sont calmes : le Nord à 1,517.50, l'Orléans à 1,300, l'Est à 795, l'Ouest à 835.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Cote de la Loire observée le 15 octobre à 8 heures du matin à Saumur : 1m 40 ; eaux décroissantes.

Cote présumée pour le 16 octobre, 8 heures du matin : 1m 50 ; eaux croissantes.

Temps couvert. Eaux croissantes à Orléans sur la Loire et à Confolens sur la Vienne, décroissantes à Menneton sur le Cher et à Argenton sur la Creuse.

THÉATRE DE SAUMUR.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, les artistes d'Angers viendront, lundi prochain, jouer *Mignon* sur notre scène. Le rôle de Mignon, ordinairement tenu par une première dugazon, sera rempli par Mlle de Vita, première chanteuse contralto, qui vient de le jouer à Angers avec un grand succès. Les autres rôles seront remplis par Mlle Dorian, MM. Goffoël, Neveu, Cadeau, etc.

LE DOYEN DES CONCIERGES DES PALAIS DE JUSTICE.

M. Berjole (Urbain), concierge au Palais de Justice d'Angers, est le plus ancien de tous ses collègues de France.

Entré en fonction, à 21 ans, en 1836, il a aujourd'hui 70 ans.

Beaucoup d'avocats, arrivés dans la magistrature, se rappellent avec plaisir ce vieux et fidèle serviteur qui a su conquérir la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

Les affaires qu'il a vu juger sont incalculables ; plusieurs ont eu un grand retentissement.

M. Berjole, plus connu sous le nom de M. Urbain, se rappelle toutes les causes célèbres qui se sont déroulées devant la Cour d'assises ; sa mémoire est étonnante, et c'est plaisir de l'entendre raconter dans ses moindres détails tout ce qu'il a vu et entendu.

Malgré son grand âge, il est toujours robuste et alerte, et il conservera ses fonctions au nouveau Palais de Justice.

Nos lecteurs savent que le nom du concierge du Palais de Justice d'Angers figure avec honneur dans l'ouvrage de M. Ch. de Saint-Martin, *Rouget-le-Braconnier*, publié il y a quelque temps par l'*Echo Saumurois*. On trouve notamment ce passage dans le prologue :

A l'intérieur du Palais de Justice, l'agitation n'était guère moindre.

Dans la cour rectangulaire qui sépare la Chambre civile et la Cour d'assises, on voyait les avocats se promener en deux groupes : les vieux et les jeunes ; dans le fond du jardin, les magistrats passaient pour aller revêtir leurs robes rouges, ou pour prendre place sur l'estrade.

Urbain, le concierge aimé de tous, allait et venait, introduisant les jurés, les personnages marquants de la ville, et même quelques dames. En a-t-il vu des générations de stagiaires, ce fidèle serviteur de la magistrature angevine ! En a-t-il consolé après la perte d'un procès ou félicité après le triomphe ! En a-t-il vu débuter timidement et arriver plus tard aux plus hauts postes !

Aussi l'appréciation d'Urbain est-elle prisée au Palais. Quand on débute, on l'appelle timidement *monsieur* Urbain ; mais sitôt qu'on a vu le feu et qu'on a pris courage, on dit *Urbain*, tout court ; alors, on est posé.

Nous reproduisons cette nouvelle avec d'autant plus de plaisir que la famille de M. Berjole habite Saumur.

Départ de troupes

POUR LE TONKIN.

10 hommes du 135e de ligne, en garnison à Angers ; 10 hommes du 77e de ligne, en garnison à Cholet, *sont désignés* pour rejoindre le 111e de ligne au Tonkin.

Le détachement du 135e de ligne partira d'Angers le 17 octobre, à sept heures du matin.

Le détachement du 77e de ligne quittera Cholet le 17 octobre, à six heures du matin.

Tous les régiments d'infanterie du 9e corps d'armée fournissent un pareil contingent pour le Tonkin.

Ces hommes se réuniront à Châteauroux ; ils seront tous arrivés dans cette ville, le 17 au soir.

Après avoir formé un seul détachement, ils quitteront Châteauroux le 18 octobre, à destination d'Antibes où se trouve le dépôt du 111e de ligne, et où ils arriveront le 20 octobre. De là ils seront envoyés au Tonkin pour *combler les vides*, selon l'expression de l'*Agence Havas*.

Ainsi, malgré les démentis impudents des journaux républicains, on envoie de nouvelles troupes au Tonkin, et le besoin d'hommes se fait tellement sentir, qu'on n'attend pas la fin de la période électorale pour mettre des soldats en mouvement.

Dans tous les départements où auront lieu dimanche les scrutins de ballottage, tous les électeurs devraient assister samedi prochain au départ de ces braves enfants, dont beaucoup ne reverront jamais la terre de France.

Nous nous demandons si ces électeurs oseraient voter le lendemain pour les républicains tonkinois qui continuent d'envoyer la fleur de la jeunesse française mourir inutilement à quatre mille lieues de la patrie.

(*Journal de Maine-et-Loire.*)

LES SOLDATS RETOUR DU TONKIN.

En quatre mois, 3,000 soldats et 105 officiers du corps expéditionnaire du Tonkin et de Kelung ont été ramenés en France.

Ces 3,000 soldats, choisis parmi les plus robustes, les plus vaillants, les plus aguerris lorsqu'ils sont partis pour le Tonkin, sont à l'état de cadavres depuis le retour dans la mère patrie.

D'après les rapports des maires et des médecins des hôpitaux, les *deux tiers* de ces héroïques soldats et officiers sont dans un état alarmant ; l'air du pays natal, les soins touchants de la famille ont été impuissants.

Ces défenseurs de la patrie, sacrifiés à la criminelle aventure de la majorité opportuniste, sont en proie à la fièvre, souffrent de maladies de foie, ou sont anémiés.

Et si ces robustes enfants de la France, habitués à la vie des camps, ont été vaincus par le climat meurtrier du Tonkin, quel est le colon qui risquera sa vie et celle de ses enfants pour aller engraisser de ses os la terre ingrate de l'Annam et du Tonkin ?

La *Petite France*, à bout de voies et moyens honnêtes, imprime en tête de sa feuille :

VOTER
POUR LES CANDIDATS RÉACTIONNAIRES
C'EST VOTER
POUR LA GUERRE CIVILE
C'EST VOTER
POUR LE GOUVERNEMENT
DES CURÉS

A ce mensonge odieux et bête, il est facile de répondre :

« Voter pour les républicains coalisés, opportunistes, radicaux, socialistes, c'est voter pour :

» La suppression du Président de la République,

» La suppression du Sénat,

» La suppression des ministres,

» Pour la Commune,

» Pour le partage des biens,

» Pour le pillage et l'incendie,

» Pour l'anarchie. »

IMPORTANTE ARRESTATION.

La police nantaise vient d'arrêter un nommé Emile Flécheau, qui s'était introduit, en septembre, dans le château de Clermont et avait dérobé des bijoux d'une valeur de 10,000 francs, appartenant à Mmes de Maupassant et de Marliarec.

Les recherches avaient été vaines jusqu'ici, quand des paroles prononcées par un inconnu à la gare d'Orléans mirent un agent sur les traces. Une perquisition faite chez cet homme confirma les soupçons.

C'est un malfaiteur dangereux qui a commis de nombreux vols à Cholet, à Varades et à Nantes. Il donnait partout de faux noms et de faux domiciles.

La cuisinière du château, qui lui a facilité l'entrée, et une fille de Nantes, ont été arrêtées comme complices.

NANTES.

M. Colombel, maire de Nantes, vient d'envoyer sa démission de maire et de conseiller municipal de Nantes.

M. Colombel a pris cette détermination à la séance du Conseil du 14 octobre, à la suite de difficultés soulevées par cinq conseillers relativement à l'octroi et d'empiètements de ces conseillers sur les attributions du maire.

Faits divers.

LA NEIGE. — Dans la vallée de Joux (canton de Vaud), il y a maintenant 40 centimètres de neige en rase campagne et 80 centimètres sur les montagnes ; les troupeaux sont descendus des alpages, où il ne reste que les bêtes malades et des hommes pour les soigner. Dans ces conditions, les mesures édictées contre la surlangue sont impraticables, et il est à craindre que l'épidémie n'infecte de nouveau le pays.

En 1826, les troupeaux avaient regagné leurs étables le 25 septembre à cause de la neige ; il faut redescendre à 1805 pour retrouver un hiver aussi précoce.

Les dommages infligés aux récoltes ainsi qu'aux arbres fruitiers ont d'ailleurs été considérables dans le district ; et les communications télégraphiques y ont été arrêtées, les fils s'étant rompus en plusieurs endroits.

L'*Estafette* dit qu'à Lausanne on a trouvé l'autre matin un grand nombre d'hirondelles gelées.

***

ORIGINE DES RUSSES.

Dans les temps anciens, vivait quelque part, au fond d'une grotte de l'Asie centrale, un ermite, un vertueux lama : tout son temps se passait en prières, loin du commerce des hommes. Les circonstances conduisirent au même lieu une petite famille nomade, composée d'une jeune fille et de sa vieille mère. En paissant ses bestiaux, la jeune fille passa devant la grotte où le lama était alors malade ; poussée par un cœur compatissant, elle vint lui offrir du lait caillé. L'ermite refusa d'abord ; mais enfin, vaincu par des instances aussi bienveillantes, il accepta ; ces soins continuèrent jusqu'à parfaite guérison, et le petit roman finit par un mariage.

Le tzar du pays, informé qu'un lama venait de prendre femme au mépris de son caractère sacré, envoya des troupes avec ordre de le tuer. Le lama organisa sa défense ; il arracha des tiges de jonc et les planta tout autour de son yourte (sorte de tente où il s'était installé). Puis ses prières transformèrent tous ces balais en guerriers, qui détruisirent la troupe du tzar. Une seconde armée, une troisième, subirent le même sort ; les guerriers qui avaient surgi à la suite des prières du lama plantaient à leur tour des tiges de jonc qui se transformaient en hommes ; en peu de temps le saint ermite fut à la tête d'une puissante armée. Le tzar dut renoncer à ses projets.

Mais le lama ne devait pas appartenir plus longtemps à la terre : s'envolant au ciel par l'ouverture supérieure de son *yourte*, en même temps que la fumée du foyer, il laissa à sa veuve le gouvernement de son peuple.

C'est ainsi que les Russes sont issus des joncs, dont la teinte jaunâtre se perpétue dans leur corps, qui est blanc, avec des cheveux très-fréquemment roux.

CHRONIQUE AGRICOLE.

LES MAUVAISES HERBES.

Les cultivateurs se plaignent avec raison de la grande quantité de plantes inutiles et nuisibles qui, mêlées aux récoltes, en diminuent considérablement le produit. Voici, quand on a pris la peine de les arracher, le moyen d'en tirer un bon parti comme engrais :

On établit d'abord un lit d'herbes parasites vertes, épais d'environ un pied, sur lequel on étend une légère couche de chaux vive pulvérisée et l'on continue ainsi à superposer alternativement ces différentes couches. Lorsque les matières sont restées quelques heures en contact, on s'aperçoit de la décomposition.

Il est essentiel d'empêcher l'inflammation spontanée qui pourrait se produire et, à cet effet, on doit recouvrir la masse de terre et de gazon. La décomposition est complète au bout de vingt-quatre heures et les cendres qui en résultent possèdent toutes les qualités d'un excellent engrais.

On peut employer toute espèce de plantes pour cet usage, pourvu qu'elles soient vertes ; cette condition, dit avec raison un de nos confrères, est absolument nécessaire : plus les herbes sont vertes et la chaux nouvellement cuite, plus l'engrais est énergique.

CHAUVÉ, Loire-Inférieure, le 10 juillet 1885. J'avais des douleurs dans les bras, dans les jambes et dans les reins, en un mot tout le corps me faisait mal. Après avoir pris cinq boîtes de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, j'ai été guéri ; je vous autorise à publier ma guérison. Bichon F. ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

AVIS Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un **Bain de Vapeur**. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur
17, *rue du Marché-Noir*, 17, *SAUMUR*

Elixir Sprecher

La plus exquise des liqueurs, digestif par excellence, le seul approuvé et conseillé de nombreux docteurs de France et d'Etranger. Le demander dans les principaux cafés et bonnes épiceries.

INJECTION BROU
ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Phn, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Etude de Me GALAIS, notaire à Lerné.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 25 octobre 1885, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à Candes, maison Gaudais :

Chaises, fauteuils, canapé, tables, lits garnis, commodes, pendules, glaces, candélabres, vaisselle, batterie de cuisine, voitures, charrettes et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de Me BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

La vente aux enchères publiques des meubles, objets et effets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre M. Mathurin Vallée et Mme Marie Moussard, son épouse, que de leurs successions, sera continuée au domicile des époux Vallée, aux Petits-Champs, commune de Varennes, le dimanche 25 octobre 1885, à midi.

On vendra notamment : Deux armoires, trois lits garnis, une table, un vaisselier, une grande quantité de linge et un bon nombre d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Etude de Me ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN,

Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROUM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées,

Dépendant de la Terre de Brézé.

1° La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares.

2° La coupe de Bonne-Nouvelle contenant 1 hectare 64 ares.

3° Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

A LOUER

Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise.

S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A VENDRE

JUMENT

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

Md de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

A LOUER DE SUITE

MAGASIN

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

GRAND BUREAU DE PLACEMENT

AUTORISÉ

Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état

LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.

S'adresser à M. et Mme TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS. (811)

A VENDRE

UNE

MAGNIFIQUE ORANGERIE

A Baugé,

Sujets vigoureux.

S'adresser à M. PAUL DORNOY, à Baugé. (792)

Offres et Demandes

UN MÉNAGE, le mari 37 ans, ex-sous-officier, excellentes références, hautes recommandations, demande place **garde particulier** ou **jardinier**, en maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande **un apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

MERCERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU

On demande un **apprenti**.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de Mlle Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! ***L'Injection Peyrard*** est la seule au monde ne contenant aucun principe *toxique, ni caustique*, guérissant réellement en **quatre** à **six** jours.

RAPPORT : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'***Injection Peyrard*** sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 185 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, **E. PEYRARD**, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, phcie GABLIN.

Messieurs les Propriétaires du **Palais des Marchands** *ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle que très-prochainement ils mettront en vente toutes les Marchandises composant les Immenses assortiments de M.* **Lesire-Richard,** *achetées à dire d'Expert, et qui seront vendues dans les anciens Magasins, rue Chaperonnière, avec des* **Rabais considérables.**

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — **Vanille** 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.
3 %	79 10	79 15
3 % amortissable	80 70	80 75
3 % — (nouveau)	» »	» »
4 1/2 %	103 90	103 95
4 1/2 % (nouveau)	108 45	108 60
Obligations du Trésor	510 »	510 »
Banque de France	4625 »	4650 »
Société Générale	450 »	450 »
Comptoir d'escompte	952 50	950 »
Crédit Lyonnais	518 75	520 »
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1275 »	1275 »
Crédit mobilier	200 »	200 »

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.
Est	793 75	796 25
Paris-Lyon-Méditerranée	1283 75	1282 50
Midi	1155 »	1155 »
Nord	1520 »	1510 »
Orléans	1300 »	1295 »
Ouest	835 »	835 »
Compagnie parisienne du Gaz	1457 50	1457 50
Canal de Suez	1975 »	1967 50
C. gén. Transatlantique	470 »	470 »
Russe 5 0/0 1870	94 »	94 »

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.
OBLIGATIONS.		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510 »	508 »
— 1865, 4 %	516 25	515 »
— 1869, 3 %	403 »	405 50
— 1871, 3 %	394 »	393 50
— 1875, 4 %	518 75	507 »
— 1876, 4 %	518 50	507 »
Bons de liquid. Ville de Paris	525 »	528 »
Obligations communales 1879	445 »	448 »
Obligat. foncières 1879 3 %	450 »	451 »
Obligat. foncières 1883 3 %	360 »	362 »

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.
Gaz parisien	515 »	515 »
Est	369 75	370 »
Midi	378 75	378 50
Nord	388 50	390 75
Orléans	382 »	382 50
Ouest	377 75	378 »
Paris-Lyon-Méditerranée	378 »	379 50
Paris-Bourbonnais	379 »	377 50
Canal de Suez	574 »	570 »

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55
Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct soir.
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	» »
Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	» »
Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte matin	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41
PortBoulet	8 26	12 18	6 20	9 50
Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin	Omn soir	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	» »	2 11	» »	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 21	» »	4 37	» »
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 »	1 55	8 35
Loudun	8 23	2 51	9 55
Arçay	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Neuville	9 53	4 24	11 27
Poitiers	10 38	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 15
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 56	10 28
Montreuil	9 24	4 38	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.